



## **DMC signe un accord avec ses banquiers pour un financement de 20 millions €**

Le Groupe DMC a signé, le vendredi 2 juin 2006, un accord avec ses banquiers-prêteurs assurant une ligne de financement de 20 millions d'euros à échéance 31 décembre 2008. Ce contrat est en cours de finalisation avec le règlement des dernières procédures.

Cet accord précède et permet le lancement des opérations de marché (augmentation de capital et émission d'obligations convertibles) approuvées lors de l'Assemblée Générale du 27 février 2006.

Cette opération, réalisée dans des conditions financières satisfaisantes, est la dernière étape de la restructuration financière du Groupe.

*Paris le 6 juin 2006*

---